

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 233

Date dépôt ou
modification 18/01/2022

Date validation 15/02/2022

BACHELIER EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	2. Santé	DOMAINE D'ÉTUDES	12. Sciences vétérinaires
TYPE	LONG	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	180

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Introduction

La formation en médecine vétérinaire comporte deux cycles d'études : trois blocs annuels de programme de bachelier et trois blocs annuels de master.

Profil

Le/la vétérinaire est avant tout un-e scientifique au service de la santé animale, intégrée dans une optique « une seule santé » ou « one health ».

La formation vise à le/la rendre opérationnel-le dans tous les domaines de la Médecine Vétérinaire curative et préventive, individuelle et de groupe ainsi que dans les domaines de la santé publique et de la recherche en Sciences de la santé.

Débouchés

La grande majorité des diplômé-e-s s'orientent vers la pratique de la médecine vétérinaire, que ce soit des animaux de production ou des animaux de compagnie. Les structures vétérinaires évoluent de plus en plus vers le travail en association. Le secteur privé recrute régulièrement des vétérinaires soit pour la recherche ou le développement de nouveaux produits, soit pour des activités du secteur technico-commercial.

La recherche offre également des postes aux vétérinaires, ainsi que le secteur de l'élevage, de la surveillance des épidémies, de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires d'origine animale.

Programme

Le Bachelier en Médecine vétérinaire forme à la compréhension du développement de l'organisme animal, de la génétique, des structures macroscopiques et microscopiques ainsi que du fonctionnement cellulaire et intégré des animaux domestiques et leurs relations avec l'environnement et l'humain. Il prépare l'étudiant-e au Master en Médecine vétérinaire grâce à l'acquisition d'une connaissance approfondie de l'animal en bonne santé, en développant sa curiosité scientifique, son raisonnement, ses capacités d'analyse, de synthèse et de critique, son esprit clinique, sa dextérité et ses capacités relationnelles.

Remarque : des conditions d'accès à la suite du 1er cycle des études de médecine vétérinaire, à l'issue de la 1ère année du bachelier, ont été fixées par le décret du 13 juillet 2016 relatif aux études en sciences vétérinaires modifiant le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION En BACHELIER

1. Développement de la démarche diagnostique : l'étudiant devra être capable

- d'apprendre à (se) poser des questions ;
- de cerner un phénomène/problème en observant, décrivant et analysant ses éléments constitutifs ;
- de connaître la morphologie et la physiologie d'un animal sain ;
- de comprendre les principes des relations hôte-pathogène-environnement ;
- d'appréhender le comportement d'un animal dans son environnement selon son espèce ;

2. Développement de la prise de décision partagée : l'étudiant devra

- apprendre à proposer des solutions adaptées aux problèmes identifiés et à décider à plusieurs ;
- rechercher et identifier dans la littérature des informations pertinentes et fiables pour répondre à une question.

3. Développement de la relation professionnelle : l'étudiant

- s'entraînera à la communication professionnelle et scientifique (orale et écrite) en français ;
- apprendra les bases du travail en équipe.

4. Développement d'une attitude préventive : l'étudiant se

- familiarisera avec les bases de la médecine préventive ;
- apprendra à appliquer les règles de sécurité et de biosécurité ;
- apprendra à identifier des éléments permettant de prévenir ou de gérer des problèmes d'ordre sanitaire.

5. Développement de la relation professionnelle : l'étudiant

- s'entraînera à la communication professionnelle et scientifique (orale et écrite) en français ;
- apprendra les bases du travail en équipe

6. Développement de l'expertise : l'étudiant apprendra à

- être curieux intellectuellement;
- adopter une posture réflexive et critique sur les responsabilités et la pratique professionnelle d'un médecin vétérinaire ;
- comprendre la littérature scientifique anglaise.